MAISON DES ASSOCIATIONS
DU PAYS DE SAINT-PIERRE

Les brèves de La MAPS

48 boulevard Colas
14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 90 64 09
Mail : maps14170@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
mardi, mercredi, jeudi : 14h-18h
vendredi : 15h-18h
Novembre 2019

Le petit mot de la présidente

Donner un sens au mot «bénévolat», objectif majeur de la MAPS

Nos actions :
Cette année nous avons élargi l'intitulé du forum des associations en y incluant le bénévolat.
Nous avons ouvert un point d'accueil où renseignements et documentation étaient disponibles pour les personnes désirant s'engager ponctuellement ou de façon régulière au sein d'une association.
Nous avons travaillé à l'élaboration d'un document où vous pouvez en quelques mots présenter votre association :

- Ses objectifs
- Le rôle du bénévole
- Les contacts

Ce document est ouvert à toutes les associations désireuses de se faire connaître ou en recherche de bénévoles.
Nous mettrons en place des ateliers de réflexion pour vous aider à mieux structurer l'accueil de nouveaux bénévoles.
Comme annoncé à l'issue du forum, pendant le verre de l'amitié, nous réfléchissons à l'organisation d'une grande fête du bénévolat.
Pour des questions de réservation la date est fixée au 17 Mai, mais il est bien évident que vous serez sollicités pour apporter vos idées afin que cette journée soit une réussite.
Nous avons toujours eu comme objectif de développer les relations entre les associations et de soutenir et d'aider à la mise en place de projets communs.

Le saviez-vous ?

Qu'appelle t'on la gouvernance collégiale ? :

Nos associations sont généralement structurées sur un modèle qui a fait ses preuves : l'assemblée générale charge le conseil d'administration de gérer l'association et ce conseil élit un président, un secrétaire et un trésorier.
Dans la gouvernance collégiale, les responsabilités sont partagées et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de lien hiérarchique entre elles. Chacune est responsable d'une partie de l'activité de l'association et elles prennent ensemble les décisions importances.

Que peut apporter une gouvernance collégiale ?

La gouvernance collégiale peut être une solution pour remplacer un dirigeant sortant. Chaque membre de l'équipe agit dans son domaine de compétence, la charge de travail est moins lourde pour chacun et les responsabilités sont partagées. La gouvernance collégiale offre la possibilité de piloter une association de façon plus conviviale, en s'appuyant sur des décisions prises en commun au lieu de déléguer le pouvoir à une seule personne. La cohésion du groupe peut s'en trouver renforcée.

Flash infos

Les Restos du cœur, Le comité des fêtes de Mittois, «Bretteville en Fête» ont rejoint la MAPS en 2019.
Outre les réunions, la MAPS est le cadre de nombreuses activités : La Palette de Saint-Pierre-en-Auge, les Peintres du Mercredi ; le Café Participatif offre couture, relaxation, mosaïque, échange d'écriture, initiation au Mah Long.

Formations :

Dans le courant de l'année, nous vous proposerons les formations suivantes :

- Comment communiquer sur les activités de son association (affiches, flyers, presse, mails…)?
- Développement du numérique : comment aborder les nouveaux outils numériques, est-ce utile pour mon association ?
- Comment accueillir des nouveau bénévoles ?
- Réviser les statuts de son association.

Forum des associations et du bénévolat : quel bilan !

Il a eu lieu le **samedi 7 septembre 2019** dans la nouvelle salle du complexe sportif, 35 associations étaient présentes.
Nous constatons toujours avec grand plaisir la bonne participation des bénévoles à la mise en place des stands et au rangement le soir.
Les participants apprécient eux aussi l'accueil autour d'un café et de viennoiseries proposées par la MAPS. Peut-être prendre en ce début de journée un temps de présentation entre associations répondrait-il à une attente ?
Le lieu est fortement apprécié pour le confort en cas d'intempéries et par l'agencement des stands. Il est à remarquer les efforts de décoration sur de nombreux stands. Un petit bémol quant à la sono, le discours se perd et les échanges au niveau des stands se trouvent perturbés par un son trop fort.
La durée de l'événement est à être discutée : faut-il le maintenir à un après-midi ou l'étendre sur une journée, cela permettrait peut être des temps de démonstrations.
La fréquentation a, semble-t-il, été plus importante, plusieurs associations ont enregistré de nouvelles inscriptions. Le jeu qui devait permettre aux associations autres que sportives d'être visitées a été pertinent même s'il n'a pas toujours été exploité à fond.
Les associations sont prudentes quant aux retombées de cette manifestation mais sont plutôt optimistes.